

ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

LES
RENDEZ-VOUS
ACQ
VIRTUELS

SEPTEMBRE 2020



L'ACQ DE TOUS LES COMBATS POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Si l'été 2019 a été celui de tous les records, l'été 2020 ne sera pas très loin quand nous regarderons les archives de la pandémie. En effet, le nombre d'heures travaillées de notre industrie a retrouvé son air d'aller près d'un mois après que le gouvernement ait décidé de rouvrir notre secteur à la fin avril. Les chiffres démontrent même que le secteur résidentiel a été plus productif qu'en 2019 ! Ce qui est pour le moins surprenant dans le contexte actuel.

Par ailleurs, ce niveau de production a une fois de plus exacerbé nos difficultés à trouver la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la réalisation des travaux. À cet égard, l'ACQ est fière d'avoir participé très activement à la proposition de différentes mesures exceptionnelles qui ont été acceptées par la Commission de la construction du Québec (CCQ). Ainsi, la CCQ travaillera à l'élaboration de différents règlements qui permettront de favoriser l'accès aux métiers de la construction. Que ce soit, par exemple, en accélérant le parcours d'apprentissage en bonifiant de 50 % les heures reconnues dans l'apprentissage pour la réussite d'un DEP ou en permettant l'accès à l'examen de qualification au statut de compagnon une fois la période d'apprentissage complétée à 85 % ou en augmentant le ratio apprentis-compagnon à un 2^e apprenti si celui-ci est à sa dernière année d'apprentissage. Ces 8 mesures exceptionnelles nous permettront sans aucun doute de pallier la pénurie de talents qui nous préoccupe.

Ces mesures seront sans aucun doute nécessaires si le niveau d'activité de notre industrie demeure aussi élevé.

Avec les annonces faites par le gouvernement pour la relance économique du Québec, tout porte à croire que le niveau d'activité dans le secteur institutionnel sera en forte croissance au cours des prochains mois. En juin dernier, le gouvernement avait déposé un projet de loi (projet de loi 61) pour la relance économique. Devant les oppositions à ce projet de loi controversé, ce dernier était mort au feuillet. Toutefois, la nouvelle présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, est revenue à la charge avec un nouveau projet de loi (projet de loi 66) visant

spécifiquement l'accélération de certains projets d'infrastructures publiques, dont bon nombre d'écoles et de maisons pour aînés.

Ce projet de loi est d'une importance incommensurable pour nos membres et pour la relance économique du Québec. En ce sens, l'ACQ compte faire les représentations appropriées pour défendre les intérêts des entrepreneurs avec au premier chef, la question des délais de paiement. Si le gouvernement ne met pas minimalement en place un processus de règlement des différends, les entreprises se retrouveront encore devant un manque de liquidités qui limitera la concurrence et le nombre d'entreprises pouvant soumissionner sur les projets d'appels d'offres publics. Cette situation a assez perduré et le gouvernement doit maintenant légiférer sur cette question, comme l'ont fait les gouvernements du Canada et de l'Ontario dans les dernières années.

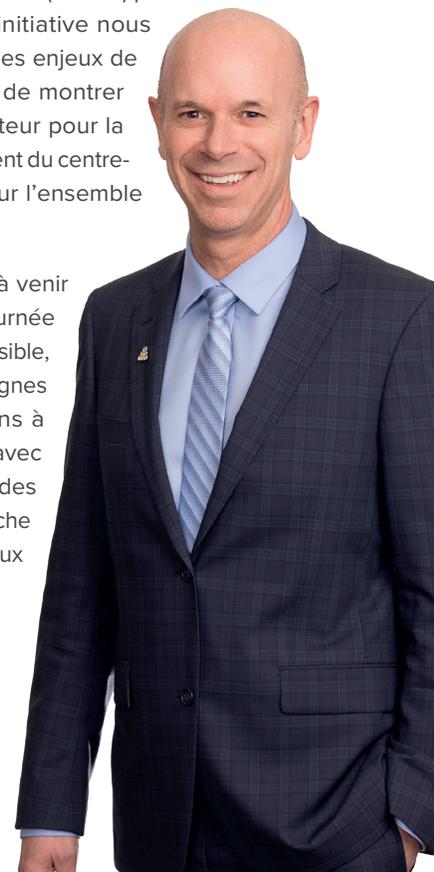
Si les perspectives dans le secteur institutionnel sont très bonnes, il en est tout autre dans le secteur commercial ainsi que dans le secteur industriel.

Soyez donc certains que l'ACQ sera de tous les combats pour s'assurer que la reprise économique sera un succès pour notre secteur. Nous participerons, entre autres, à l'initiative *Relançons Montréal*, en tant que partenaire principal de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) pour le secteur construction. Cette initiative nous permettra de mettre en lumière les enjeux de l'industrie de la construction et de montrer toute l'importance de notre secteur pour la relance économique, non seulement du centre-ville de Montréal, mais aussi pour l'ensemble du Québec.

Finalement, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre tournée des régions. Dans la mesure du possible, et toujours en respectant les consignes de la Santé publique, nous irons à votre rencontre afin d'échanger avec vous au sujet de la négociation des conventions collectives (qui approche à grands pas) et des différents enjeux qui vous préoccupent.



Jean-François Arbour
Président



Luc Bourgoïn
Directeur général

LA FORMATION À DISTANCE: UN SUCCÈS



LES PROGRAMMES POUR L'OBTENTION D'UNE LICENCE RBQ

sont offerts à distance depuis le mois de juillet.
Une subvention du PACME a été obtenue pour adapter et diffuser ces programmes.

L'ACQ — Montérégie s'est portée volontaire pour offrir des projets pilotes et déjà plusieurs modules ont été offerts.

+115 inscriptions ont
été récoltées

La subvention du PACME nous a aussi permis d'offrir gratuitement plus de 75 formations à distance depuis le mois de mai.

+725 personnes
y ont participé



UN COMITÉ CONSULTATIF

sur la formation continue obligatoire pour les détenteurs d'une licence d'entrepreneur général de la RBQ a été mis sur pied. Il a pour but de nous aider à bonifier notre offre afin de bien répondre aux besoins des entrepreneurs lors de l'entrée en vigueur du programme en avril 2022.

PROGRESSION DE NOS DOSSIERS



L'ACQ a obtenu une rencontre

avec le ministère de l'Économie concernant la pénurie de matériaux;

- Étaient présentes les principales associations du secteur de la construction et du bois ainsi que les fournisseurs de matériaux.



L'ACQ sera la principale partenaire

de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) pour l'initiative Relançons Montréal lors de la journée concernant le secteur de la construction.



L'ACQ a participé à une séance

de travail au sujet de l'allégement réglementaire et administratif avec le ministère de l'Économie et le député de Saint-Jérôme, responsable du dossier de l'allégement réglementaire, Youri Chassin.



L'ACQ a obtenu plusieurs gains notables

concernant la pénurie de main-d'œuvre en obtenant plusieurs mesures exceptionnelles à la CCQ afin de favoriser la formation de la main-d'œuvre et l'accès aux métiers de la construction.



L'ACQ s'est entendue

avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) afin d'accélérer les travaux dans les écoles et de permettre certains travaux pendant la période scolaire.



Faisant suite aux lettres envoyées

à certaines municipalités, l'ACQ rencontrera la Ville de Saint-Jérôme.



DES OUTILS FORTS UTILES



Présentation du formulaire demande

de compensation (COVID-19). La majorité des entrepreneurs généraux ne savaient pas que ce document existait. Il faudrait envoyer aux membres un guide explicatif.



Présentation du projet des grilles

de vérification pour entrepreneurs généraux – à compléter avec les membres.



Une version allégée

du traditionnel contrat à forfait client et entrepreneur permet de simplifier la tâche de tous les intervenants lors de projets de moindre envergure, que ce soit sur le plan financier ou sur la durée du projet.



Présentation de la version finale

du contrat simplifié entre un client et un entrepreneur.

LES GRILLES DE VÉRIFICATION

permettront aux entrepreneurs généraux de ne rien oublier dans le cadre de la préparation de leur soumission et lors de l'administration du contrat.



ACCROISSEMENT DES ADHÉSIONS



LE PROGRAMME INTÉGRITÉ DE L'ACQ

jouit d'une visibilité mondiale, car il fait partie d'une base de données administrée par le Basel Institute on Governance, une fondation suisse à but non lucratif dédiée à la collaboration avec des partenaires publics et privés du monde entier pour prévenir et combattre la corruption.

Cette base de données répertorie les actions collectives anticorruption à travers le monde et compte

+ 10 000 ABONNÉS



IL Y A EU 7 NOUVELLES INSCRIPTIONS AU PROGRAMME INTÉGRITÉ

depuis la dernière rencontre du Groupe de travail :



**Catégorie Or
(Programme
complet):**

- Électricité Grimard
- CANAM Bâtiments et structures
- Globatech
- Groupe Brosseau



**Catégorie Bronze
(pour les plus petites
entreprises):**

- J.A. Fortier construction
- Construction Durand
- Les entreprises de construction Supravisoin Inc.

NOUVEAU PROJET



ÉTAT DE LA SITUATION

à la suite de la reprise des travaux « post COVID-19 » :

Certains points à souligner :

- Les subventions du gouvernement sont venues prêter « main-forte » aux entreprises affectées économiquement par la fermeture des chantiers.
- Mise en place des mesures sanitaires.
- Délais dans le paiement des retenues liées aux malfaçons en raison des fermetures de chantier occasionnant un impact sur les liquidités et certaines entreprises ont sollicité du financement pour y pallier.

Présentation sommaire de certains documents utiles :

- Formulaire demande de compensation COVID-19.
- Lignes directrices pour conserver la preuve en matière pénale.



NOUVEAU PROJET :

Le paiement des retenues est un enjeu important pour les sous-traitants et pour tous les entrepreneurs. Élaboration d'un feuillet informatif sur la retenue légale/contractuelle – un outil fort utile pour mieux comprendre ces notions.

QUE DU POSITIF



LE COMITÉ A APPROUVÉ

la version finale du formulaire
de demande d'équivalence.

Les membres pourront bénéficier d'un
formulaire de demande d'équivalence complet
permettant d'augmenter leurs chances de
faire reconnaître le produit proposé.

PROJET COMPLÉTÉ : 100 %



OFFRIR DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX FOURNISSEURS

Les membres aiment beaucoup cette
idée et ont suggéré plusieurs sujets
qui pourraient être abordés lors des
formations éventuelles aux fournisseurs.

NOVATEUR



L'ACQ A COMMENCÉ À OFFRIR

ses programmes de la RBQ à distance cet été.

Un comité de formation en ligne (dont font partie Marie Claude Fournier, Suzie Bessette, Alain Bourassa, Sylvie Leblond et Véronique Mercier) a été mis sur pied pour déterminer les règles d'affaires de ce nouveau service. Un projet pilote a été mis sur pied en collaboration avec l'ACQ - Montérégie. Les participants sont au rendez-vous et la popularité des programmes démontre la pertinence des cours en ligne en période de pandémie.

Il s'agit d'un projet où l'ensemble du réseau a travaillé de concert pour offrir le meilleur aux membres.



FÉLICITATIONS À TOUS ET MERCI

aux membres du comité de formation à distance et tout particulièrement à l'ACQ - Montérégie d'avoir pris sous son aile le projet pilote.

DES IDÉES À LA TONNE



LES MEMBRES DU COMITÉ DES JEUNES ENTREPRENEURS

ont été fort sollicités afin de connaître leur avis sur plusieurs sujets :



DISCUSSION

sur vos défis face
à la COVID-19



IDÉES DE SUJETS

pour le site Web
ACQConstruire en 2021



BALADODIFFUSION

de contenus
du magazine Construire



FORMATION :

besoin pour 2021

Ils ont également pu obtenir de nombreuses informations concernant :

1

Candidatures pour le
Gala Construire 2021

2

Suivi de l'avancement
des dossiers RT

3

Tour d'horizon des subventions
disponibles pour les entrepreneurs

4

Présentation du projet
du ministère de l'Économie
et de l'Innovation sur
l'allègement réglementaire

5

L'Initiative québécoise pour
la construction 4.0 (IQC 4.0).